

Avantage Spécifique d'Ancienneté (ASA)

Et le nouvel arrêté ?

Interpellé lors du CTRPN du 12 septembre pour savoir où en est le nouvel arrêté devant fixer la liste de nouvelles CSP bénéficiaires de l'ASA ?

Le DRCPN toujours en attente d'une signature du guichet unique.

UNITÉ SGP POLICE-FO réaffirme sa volonté de voir ouvrir l'ASA à l'ensemble des services sur les circonscriptions éligibles

L'ASA doit être réattribué à l'ensemble des agents affectés en Ile de France.



Pour toutes informations complémentaires, rapprochez-vous de vos délégués.

